

Allocution de clôture de Bernard Baudin Président du Conseil d'Administration de l'ONCFS

S'il est une espèce qui jouit d'une longue tradition cynégétique dans notre pays, c'est bien le cerf élaphe : les références incontournables publiées dès le 14^{ème} siècle par Henri de Ferrières, Gaston Phoebus, du Fouilloux et d'Yauville , rappelées au cours de ce colloque par Xavier Legendre, attestent de la connaissance très solide qu'avaient déjà acquis les veneurs sur la biologie, les mœurs et la chasse de cette espèce royale.

De cette époque, le cerf a gardé toute sa noblesse mais ses conditions de vie ont fondamentalement changé et le regard qu'on lui porte est tout aussi différent.

En effet, ses effectifs avaient très sérieusement fondu au sortir de la dernière guerre mondiale à un point qu'il était pratiquement absent de la moitié sud du pays. La politique de repeuplement engagée dès les années 50 , principalement à partir de Chambord et secondairement de la Petite Pierre, doublée d'une politique cynégétique très conservatrice sont à l'origine de la recolonisation exceptionnelle du pays. Les tableaux de prélèvements avoisinent aujourd'hui 40 000 têtes et continuent eux aussi de progresser. Après une longue absence, le cerf est de retour dans de nombreuses régions.

Et le cerf porte aussi cette image de destructeur de la forêt et d'espèce difficile à contrôler. Aussi les forestiers assistent ils à cette progression avec une certaine inquiétude

Le programme de ce symposium a permis de faire un tour d'horizon très large sur cette espèce,

- sans occulter les problèmes qu'il pouvait poser ;
- sans oublier que les temps ont changé dans de nombreux massifs et qu'avec la fin de l'époque de la recolonisation commence celle de la difficile gestion rationnelle des effectifs ;
- sans oublier aussi que pour bon nombre de chasseurs français, le cerf est une espèce récente plus ou moins bien chassée ;
- mais en apportant des solutions précises pour le gérer.

Dans notre pays, le cerf a la particularité unique d'être chassé suivant trois modes distincts, parfois exercés sur le même territoire. Des cultures aussi différentes ne peuvent cohabiter sans une estime réciproque entre passionnés, au service de l'animal sauvage. Mais quelque soit le mode, la chasse du cerf doit être conduite avec méthode et discipline.

Pour cette espèce de grande taille, la gestion doit être organisée à grande échelle, parfois interdépartementale comme l'ont exposé plusieurs intervenants français mais aussi belges. Mais les bases réglementaires établies au niveau du département compliquent parfois la gestion interdépartementale. Dans le cadre de structures de gestion concertée, l'assouplissement de la réglementation est donc hautement souhaitable.

Des méthodes de suivi des populations sont aujourd'hui appliquées et apportent les éléments objectifs pour la préparation des plans de chasse. Cet outil qui fêtera bientôt ses 50 ans a mûri : de quantitatif il évolue vers le qualitatif sans abandonner son objectif premier d'être au service du contrôle des effectifs. Dans ce sens, les conseils développés dans la brochure « gérer le cerf » de l'ANCGG rassureront les sceptiques en apportant des conseils pratiques pour faciliter le vieillissement biologique essentiel des animaux.

Cependant, les connaissances scientifiques récentes sur la dynamique de l'espèce doivent nous inciter à la modestie : il y aura toujours peu d'élus dans les rangs des cerfs mûrs et pour les conserver, le chasseur devra s'imposer d'autant plus de discipline.

La gestion des habitats complète celle des populations. Le forestier dispose d'outils techniques pour faciliter le maintien du cerf en forêt sans compromettre les objectifs de la gestion durable sous réserve que les densités de populations soient régulées. Ce symposium est aussi l'occasion de lancer la diffusion de cette nouvelle brochure technique publiée par l'ONCFS avec la participation du Cemagref et l'ONF.

Ce symposium a fait apparaître que des connaissances scientifiques et techniques solides sont déjà disponibles grâce aux travaux de nombreux chercheurs de l'ONCFS, du Cemagref, du CNRS de l'INRA qui oeuvrent dans l'intérêt général de la chasse. Leur collaboration de plus en plus solide avec les équipes techniques des fédérations nous assure la bonne prise en compte de nos préoccupations pratiques. Ils doivent poursuivre leurs sur des thèmes essentiels :

- de **l'utilisation des ressources, partagées** de plus en plus souvent avec d'autres herbivores sauvages et domestiques de plaine et de montagne,
- de la **dynamique des populations** et des **outils de suivis techniques** applicables par les chasseurs,
- **des règles de gestion cynégétique** conciliant la présence de l'espèce en densité satisfaisante autant pour le bon déroulement de la gestion durable des forêts que du maintien de populations biologiquement performantes et cynégétiquement attractives